

*Centre Intercommunal d'Action Sociale*

Département des Côtes d'Armor  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 16 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi 16 janvier, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé au siège de Guingamp Paimpol Agglomération – 11 rue de la trinité à Guingamp - sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les administrateurs suivants :**

GUILLOU Claudine - PRIGENT Marie-Yannick - GODFROY Brigitte - PARISCOAT Dominique - PRIGENT Christian - LE MOIGNE Jean-Paul - BOUILLLOT Lyse - LE GOFF Yannick - COCGUEN Marie-Jo - LE GAOUYAT Samuel - ROBERT Didier - FRANCOIS Lucien - LE BLEVENNEC Gilbert - LUCAS Emmanuelle - GENETAY Stéphanie - VILLECROZE Philippe - GEORGELIN Dominique.

**Administrateurs excusés :**

LE BIANIC Yvon - CONNAN Guy - ALLAIN Catherine - CROISSANT Guy - THOMAS Joseph - GAYIC Jeannine - HAMON Maryannick - LE MARREC François - LECOEUR Serge.

**Administrateurs absents :**

BERNARD Cinderella - LARVOR Yannick - POMARES Juan - LENOEL Annie - ROUILLE Françoise - LE MARECHAL Loïc.

**Administrateur absent ayant donné pouvoir :**

Madame GAYIC Jeannine ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe VILLECROZE.

En exercice : **32**

Présents : **17**

Absents : **15**

Représentés : **1**

Date d'envoi des convocations : **8 janvier 2020**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 01-01-2020	<b>CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL-AGGLOMERATION DECISION MODIFICATIVE N° 2/2019</b>
----------------	---

Afin d'annuler une facture émise à tort en 2019, Il est nécessaire de modifier le Budget CIAS 2019, conformément au tableau ci-joint,

Articles	Libellé	BP 2019	Augmentation des charges	Diminution des charges	Nouveau solde
673	Titres annulés	- €	11,00 €		11,00 €
611	Contrat de Prestations de service	126 240,00 €		11,00 €	126 229,00 €
<b>Total</b>			11,00 €	11,00 €	

**Lecture entendue et après en avoir délibéré,**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

**AUTORISE** le réajustement des inscriptions budgétaires,

**APPROUVE** la décision modificative N°2 /2019.

Pour extrait conforme,  
La Présidente par délégation,  
Claudine GUILLOU

Acte rendu exécutoire après envoi  
En Sous-Préfecture de Guingamp,  
Le...28/01/2020.....  
Et publication du ...28/01/2020.....

